

# L'attestation de **formation** aux **gestes** et soins d'**urgence**

L'AUTEUR

**Hervé Lecler**

Médecin radiologue  
Consultant en management en  
imagerie médicale  
Société Santopta.

*L'AFGSU sanctionne la formation aux premiers secours que peut suivre un manipulateur radio. Elle prouve qu'il est capable de prendre en charge les situations d'urgence.*

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU), est régie par l'arrêté du 30 décembre 2014 [1]. Cette formation aux premiers secours comporte deux niveaux et une spécialisation. La validation du niveau 1 est obligatoire pour accéder au niveau 2. Nous résumons les caractéristiques de chaque niveau dans le tableau ci-dessous.

L'AFGSU a une validité de 4 ans. Il faut suivre une séance d'actualisation des connaissances pour la proroger. Passé ce délai, la formation initiale doit être refaite intégralement.

## QUI EST CONCERNÉ PAR L'AFGSU ?

L'AFGSU de niveau 1 est destinée à « l'ensemble des personnels [...] exerçant au sein d'un établissement de santé... ou dans un cabinet libéral... ». Elle concerne donc tous les médecins, manipulateurs, secrétaires médicales et même le personnel administratif.

L'AFGSU de niveau 2 est destinée aux « professionnels exerçant une des professions de santé mentionnées dans la quatrième partie du Code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ». Cela concerne donc les médecins radiologues, les manipulateurs diplômés et

les élèves manipulateurs. Sauf exception, l'AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ne concerne pas les professionnels de l'imagerie médicale.

## QUI DÉLIVRE L'AFGSU ?

Selon l'arrêté du 24 avril 2012 [2], la formation doit être dispensée par les Centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).

## L'AFGSU N'EST PAS OBLIGATOIRE

La circulaire n° DGOS/DGS/RH1/MC/2010/173 du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé, précise que l'AFGSU n'est pas obligatoire pour les personnels en poste qui ne l'ont pas obtenue lors de leurs études. Notons toutefois que tous les manipulateurs diplômés depuis 2010 sont titulaires de l'AFGSU de niveau 2 qui est comprise dans leur formation initiale. Enfin, la circulaire n° DGOS/RH4/2010/284 du 22 juillet 2010 relative aux axes et actions de formation nationales prioritaires dans la fonction publique hospitalière incite fortement les établissements publics de santé à proposer cette formation.

## QUE FAIRE EN PRATIQUE ?

Nous proposons la conduite à tenir suivante :

Pour les personnels qui possèdent déjà cette attestation, la renouveler tous les 4 ans. Ce serait dommage de la perdre.

Pour les autres, la formation à la prise en charge des urgences est vivement recommandée. Pour obtenir officiellement l'AFGSU, l'organisme formateur doit être agréé CESU. 

**Tableau 1.**

Les différents niveaux et spécialisation de l'AFGSU et leurs conditions d'obtention.

	Contenu	Durée de la formation	Durée de validité	Prorogation
AFGSU Niveau 1	<b>Trois modules :</b> 1. Prise en charge des urgences vitales 2. Prise en charge des urgences potentielles 3. Risques collectifs	12 heures	4 ans	Formation d'une demi-journée
AFGSU Niveau 2	<b>Trois modules :</b> 1. Prise en charge des urgences vitales 2. Prise en charge des urgences potentielles 3. Risques collectifs	21 heures		Formation d'1 journée
Spécialisation gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle (trois modules indépendants)	<b>Module 1 :</b> principes d'organisation sanitaire en situation exceptionnelle <b>Module 2 :</b> moyens de protection individuels et collectifs <b>Module 3 :</b> décontamination hospitalière	3 heures 7 heures 7 heures		Formation d'une demi-journée

à retenir

- L'AFGSU a une validité de 4 ans. Il faut suivre une séance d'actualisation des connaissances pour la proroger.
- L'AFGSU de niveau 1 concerne tous les personnels d'imagerie (médecins, manipulateurs, secrétaires et même le personnel administratif). Le niveau 2 concerne les radiologues, les manipulateurs diplômés et les élèves manipulateurs.
- L'AFGSU n'est pas obligatoire pour les personnels en poste qui ne l'ont pas obtenue lors de leurs études.

## BIBLIOGRAPHIE

1. « Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence », *Journal officiel de la République française*, 13 janvier 2015.
2. « Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des Centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) », *Journal officiel de la République française*, 26 avril 2012.